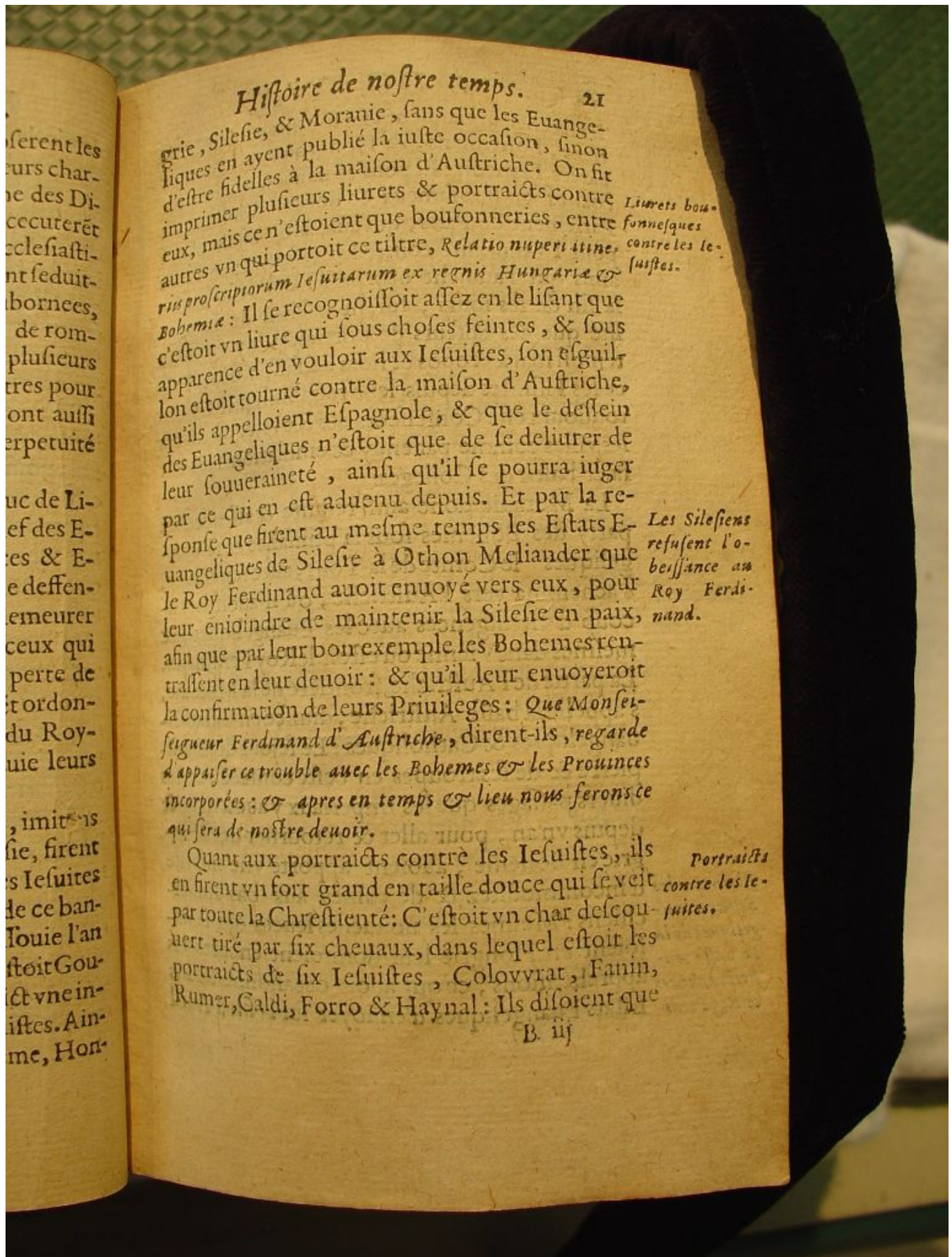
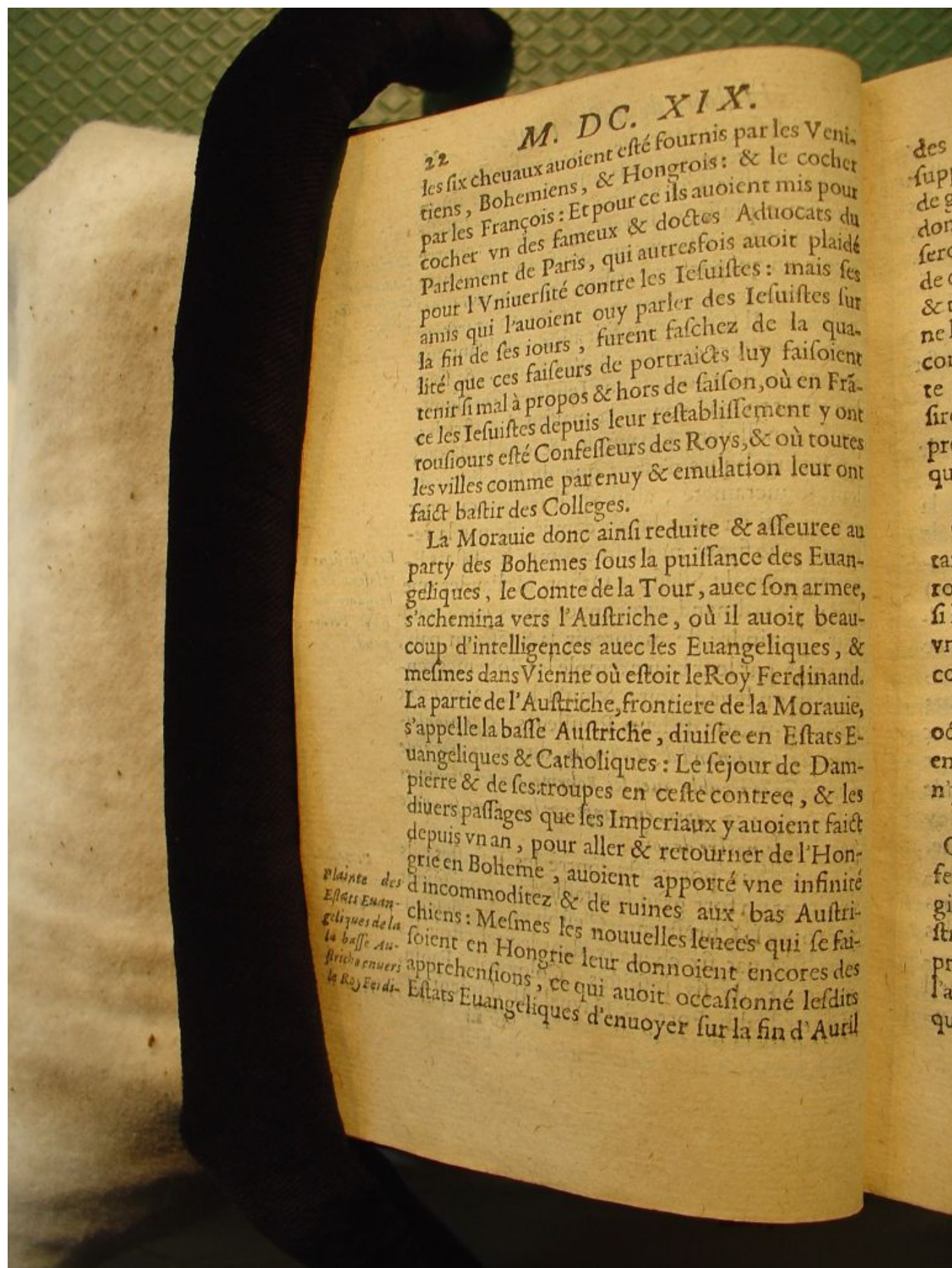


1619_021.jpg



1619_022.jpg



1619_023.jpg

Histoire de nostre temps.

23

*uand pour-
ne soulagez
des sejours
passages des
gens de guer-
re.*

des Deputez à Vienne vers le Roy Ferdinand le
supplier de deliurer leur patrie de toutes sortes
de gens de guerre, & empescher les desolations
dont elle estoit encores menacée : sinon qu'ils
seroient cōtraincts pour euitier tant de malheurs
de chercher à l'aduenir vne meilleure protection
& tuitio. Mais ledit Roy pour l'estat de ses affaires
ne leur ayant peu donner response qui les peust
contenter en leur demande, voyans que le Com-
te de la Tour faisoit en la Morauie ce qu'il desi-
roiroit, & qu'il deuoit au li passer en Autriche, ils
presenterent ces sept articles aux Estats Catholi-
ques, pour les leur accorder & signer.

I

Que les Estats Catholiques & Euangeliques
tant de la haute que de la basse Autriche ne se-
roient plus à l'aduenir qu'un corps d Estats ; &
si la necessité le requeroit, qu'il se feroit entr'eux
vne Vnion offensiue, & deffensiue enuers tous &
contre tous.

*Articles pre-
sentez par les
Euangeliques
d'Autriche
aux Catholi-
ques.*

II.

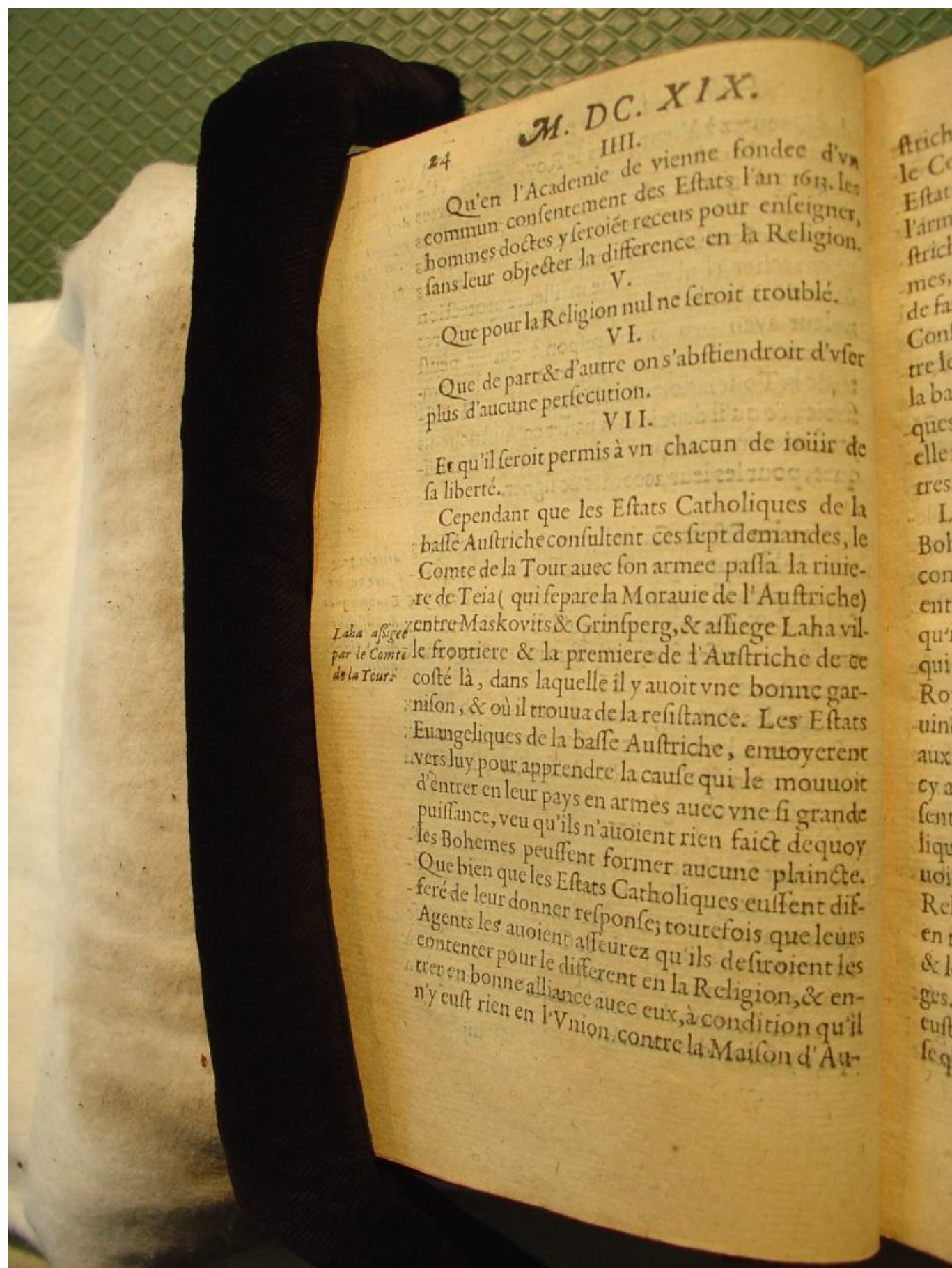
Que les Priuileges tant vieux que nouveaux
octroyez à l'un & l'autre estat seroient par eux
en commun soustenus & deffendus, à ce qu'il
n'y fust rien changé.

III.

Qu'aux sepultures il n'y auroit plus aucune dif-
ference, & que sans aucune distinction de reli-
gion toutes personnes seroient receuës pour es-
tre enterrees aux Eglises & Cimetieres: ce qui se
pratiqueroit aussi de ceux qui seroiēt pourueus à
l'administration des Hospitaux, & en la reception
qui s'y feroit des malades.

B iij

1619_024.jpg



1619_025.jpg

Histoire de nostre temps.

25

strie & la Religio Catholique. Peu apres aussi le Comte de Bucheim chef de l'Ambassade des Estats Catholiques de la basse Autriche vint en l'armée du Côte de la Tour, luy dit, Que les Autrichiens n'ayans aucunement offensé les Bohemes, & tousiours desiré la paix, ils le requeroient de faire leuer le siege de deuant Laha. Quant à la Confederation proposée, & qui se traitoit entre les Estats Catholiques & les Euangeliques de la basse Autriche, bien qu'il y eust encores quelques points à accorder, il y auoit esperance qu'elle réussiroit au contentement des vns & des autres.

Le Comte de la Tour luy fit responce, Que les Bohemes n'auoient entré en Autriche que par contrainte: car sans iuste cause ils ne voudroient entreprendre sur les Estats de leurs voisins: Mais qu'ils poursuuiroient iusques en Ierusalem ceux qui auoient commis tant d'hostilitez dans leur Royaume: Qu'ils n'estoient venus en ceste Province qui pour y faire conseruer la paix, & ayder aux oppressez: Qu'il estoit raisonnable que par cy apres les Catholiques & les Euangeliques y fussent esgaux en toutes choses: Que les Catholiques ayans iusques icy esté superieurs, cela auoit esté mal: Que sans aucune consideration de Religion l'esgalité deuoit estre cy apres gardée en toutes affaires: & qu'ensemblement les vns & les autres deuoient iouyr de mesmes priuileges. Qu'il n'eust rié entrepris contre Laha, s'il n'y eust eu garnison estrangere, laquelle estoit la cause qu'il l'auoit assiegée: Ayant auparauant eu soin

*Responce que
le Comte de
la Tour fit
aux Ambas-
sadeurs des
Estats de la
basse Autri-
che sur le sie-
ge de Laha.*

1619_026.jpg



*Le siege de
Laha leue
par accord.*

*Le Comte de
la Tour passe
le Danube &
assiege Vien-
ne.*

M. DC. XIX.

de faire dōner aduis au Comte de Trautsm, que
les places qu'il trouueroit sans garnison n'auroient
point subiect de craindre sa venue en Autriche.
Sur ceste responce, le Comte de Bucheim luy
dit, Qu'on eseroit faire tant enuers le Roy Fer-
dinand que Laha & les autres villes de la Prouin-
ce seroient exemptes de garnisons: ou bien s'il
y en auoit, qu'elles feroient serment aux Estats
d'Autriche, tant de l'une que de l'autre Reli-
gion.

Après ceste repartie, il fut accordé que le Co-
te de la Tour (qui ne desiroit aussi que ceste pla-
ce l'arrestast, & luy fist perdre le temps d'exer-
cuer vne entreprise qu'il auoit sur Vienne) le-
ueroit son siege, ce qu'il fit. Depuis, à l'inter-
cession des Estats, le Roy Ferdinand se contenta
qu'on mit dans Laha des soldats iurez aux Estats
d'Autriche.

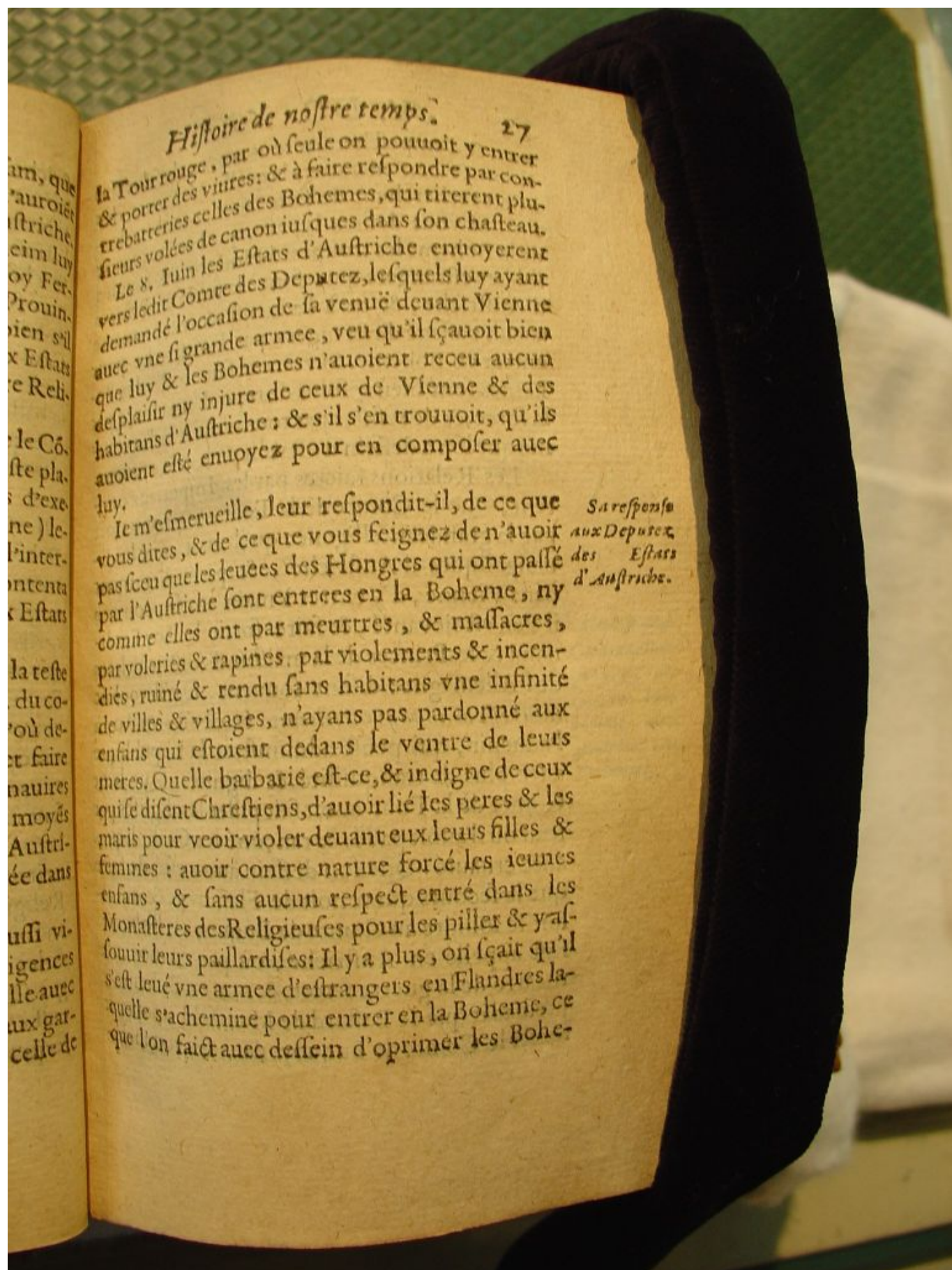
Quand au Comte de la Tour, ayāt tourné la teste
de son armée droict à Vienne, il y arriua du co-
sté des ponts le deuxiesme iour de Iuin, d'où de-
clinant à gauche il alla au bourg de Fischet faire
passer le Danube à son armée, dans les nauires
qu'il auoit fait venir de tous costez (par les moyes
que luy en donnèrent les Euangeliques d'Austri-
che) & le neufiesme Iuin il logea son armée dans
les faux-bourgs de Vienne.

Le Roy Ferdinand estoit dedans, aussi vi-
gilant pour faire descourir les intelligences
que le Comte de la Tour auoit dans la ville avec
ceux de sa Religion, qu'à donner ordre aux gar-
des, & à faire fermer les portes excepté celle de

la Tour
& porter
trebarte
sieurs vo
Le 8.
vers ledi
demand
avec vn
que luy
desplai
habitar
auoien
luy.

Le m
vous d
pas se
par l'
comm
par vo
dies,
de vil
enfan
meres
qui se
maris
femin
enfan
Mon
souui
s'est
quell
que

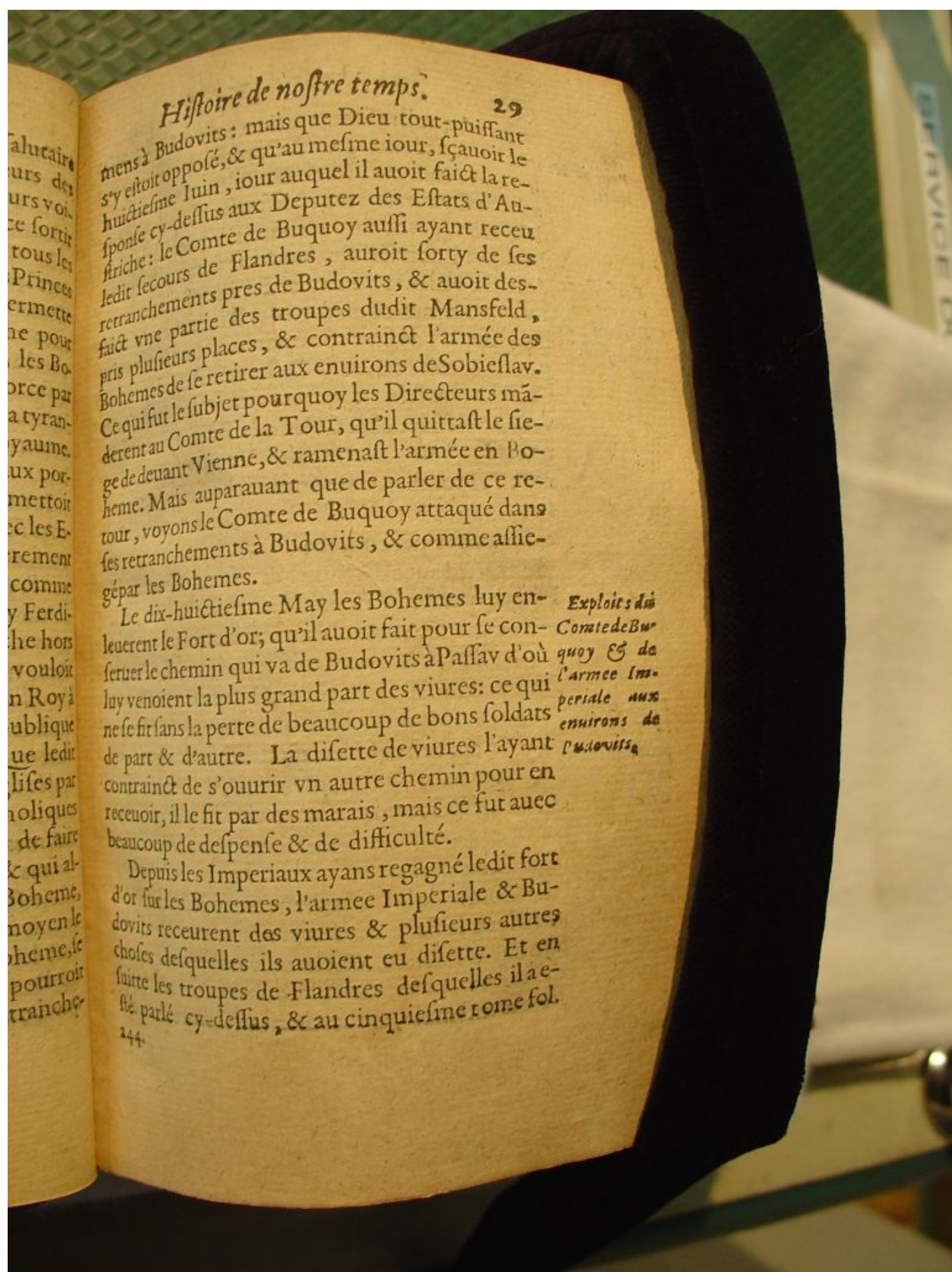
1619_027.jpg



1619_028.jpg



1619_029.jpg



1619_030.jpg

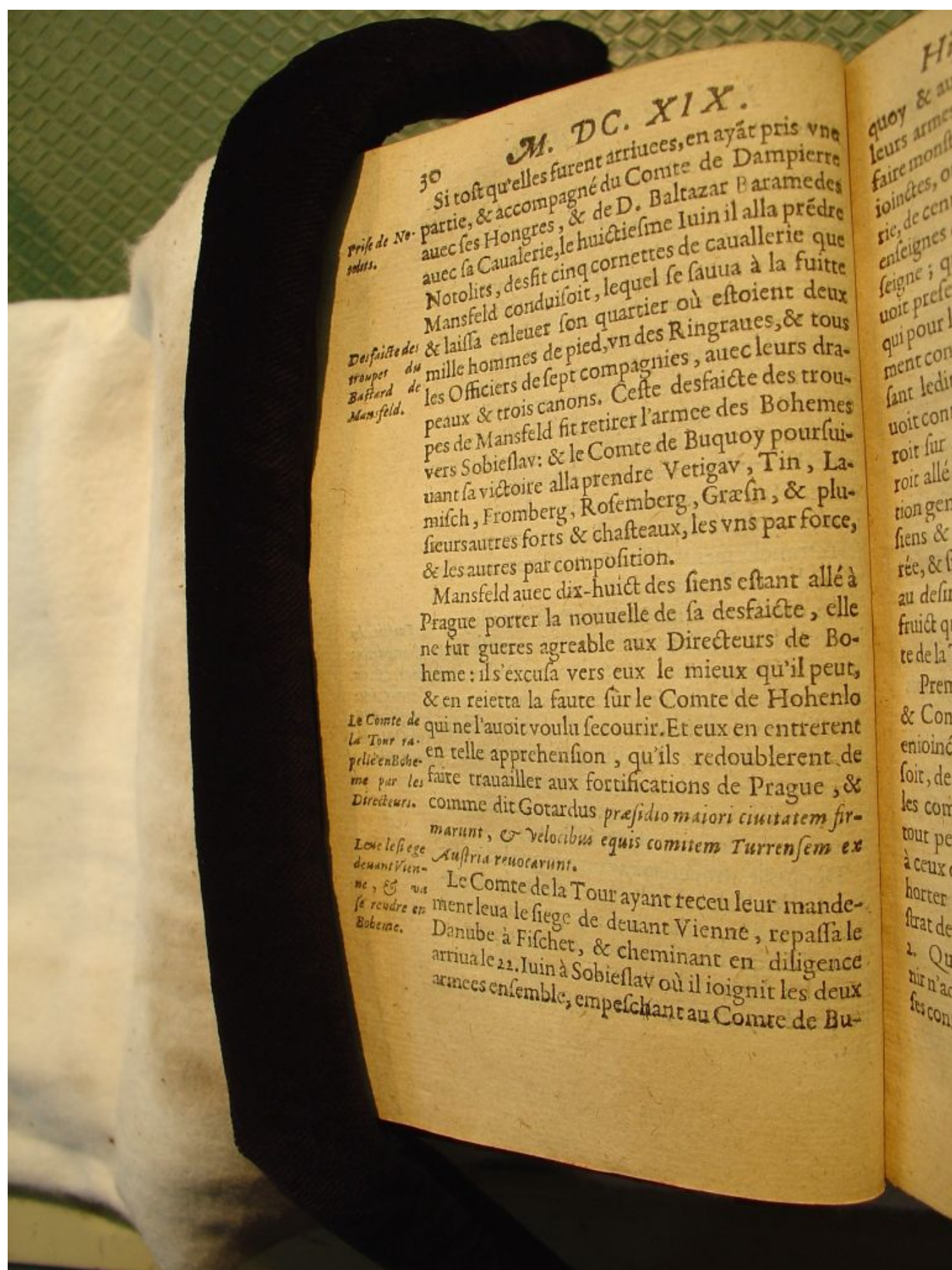


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan